

**Mission de conseil et d'assistance de l'UE
en matière de réforme du secteur de la sécurité en RDC**

Appel pour personnels détachés / contractés

Organisation:	EUSEC RD Congo			
Endroit de déploiement:	Kinshasa, Lubumbashi, Goma et Bukavu (RDC), en accord avec l'endroit de déploiement indiqué sur la description de fonction.			
Durée de service	UN AN (idéal)			
Nom de la fonction/ /poste à pourvoir	Réf.	Nom de la fonction	Nb de fonctions	Mise en place
	<u>Seconded/Contracted</u>			
	SSR 36	Analyste - Informaticien	1	01 Oct 11
	<u>Seconded (END) – Postes occupés</u>			
	SSR 22	Expert Budget	1	02 Jan 12
	SSR 24	Chef Logistique	1	02 Fev 12
	SSR 41	Expert Génie 1	1	13 Déc 11
Deadline for applications:	Not later than 15 January 2011			
E-mail address to send the Job Application Form/CV:	<u>À : recrutement@eusec-rdc.eu</u> <u>cc : cmpd.strat-plan@eeas.europa.eu</u>			
Information:	Pours plus d'information sur les procédures de sélection et recrutement, veuillez contacter la mission EUSEC RD CONGO : e-mail: recrutement@eusec-rdc.eu Tel: +243992221256			

Personnel détaché– Pour les postes détachés, seules les propositions reçues via les canaux officiels des EM seront prises en considérations. Les EM supporteront les coûts liés à leur personnel à l'exclusion des per diem.

Personnel sous contrat – Le chef de mission peut recruter du personnel international sur base contractuelle ⁽¹⁾. Le contrat d'emploi signé avec le chef de mission décrit les conditions d'emploi.

Le Chef de mission souhaite que les Etats membres proposent des candidats pour les postes repris dans ce document en prenant en compte les exigences générales et spécifiques pour les postes.

Si plusieurs candidatures étaient proposées pour une fonction, un comité de sélection organisé par la mission, appuyé par les services de l'EEAS, examinera les différentes candidatures.

Des entretiens de sélection pourraient éventuellement être organisés à Bruxelles.

La sélection finale d'un candidat pour un poste est une prérogative du chef de mission.

¹

() Commission Communication on Specific Rules of Special Advisers entrusted with the implementation of operational CFSP actions and contracted international staff (C (2007) 1746 of 21 December 2007) sets out the conditions of employment of international contracted staff.